

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gaétan Vachon	1.1 Maire	73 000	19 422	60 156	
Luce Lacroix	1.2 Conseiller	18 057	9 028	2 275	1 137
Nicole Boilard	1.3 Conseiller	15 295	7 647		
Marco Côté	1.4 Conseiller	15 295	7 647		
Eddy Faucher	1.5 Conseiller	15 295	7 647		
Claude Gagnon	1.6 Conseiller	15 295	7 647		
Steve Rouleau	1.7 Conseiller	15 295	7 647		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).